
**Outils d'accompagnement au management environnemental
à destination des TPE et PME**



Guide d'utilisation

Décembre 2014

1. **Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?**
2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »
 - Présentation
 - Démarrage
 - Mode d'emploi des outils
4. Annexes

Présentation

- **Objectifs d'une certification environnementale d'entreprise :**

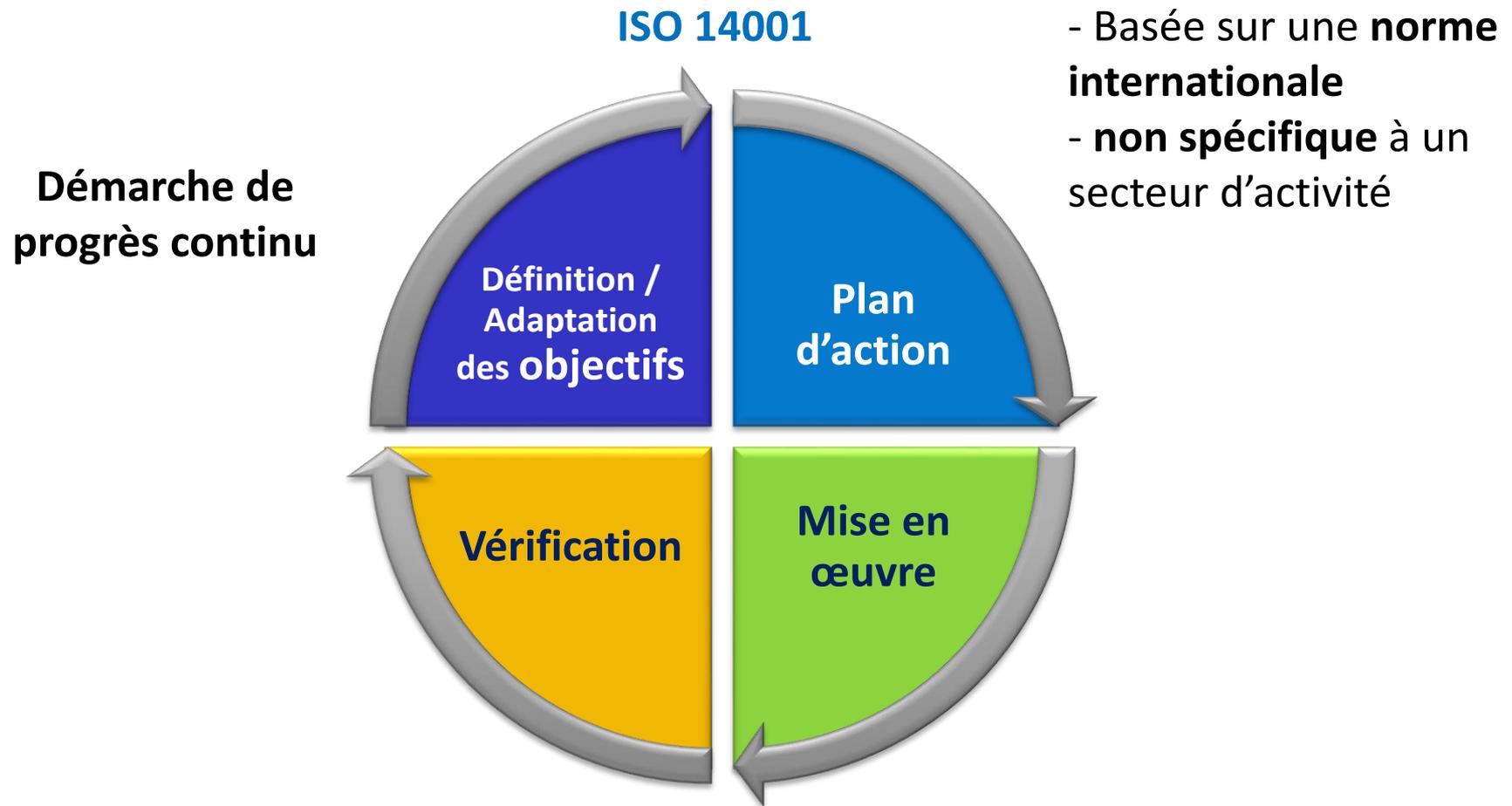
- Identifier et maîtriser **les impacts de l'activité sur l'environnement**
- Mettre en place une **démarche d'amélioration continue**



- **« Plus value » pour l'entreprise :**

- Mise en place d'un **système de management environnemental structuré** et adaptable pour chaque chantier
- Optimisation des actions environnementales
 - **économies** sur les coûts de gestion (déchets, consommations de matériaux, de ressources...)
- Image d'une **entreprise responsable** auprès de l'administration, des donneurs d'ordre et du public
 - peut devenir un **avantage concurrentiel**
- Démarche de **progrès continu**
 - adaptation constante aux attentes des maîtres d'ouvrage

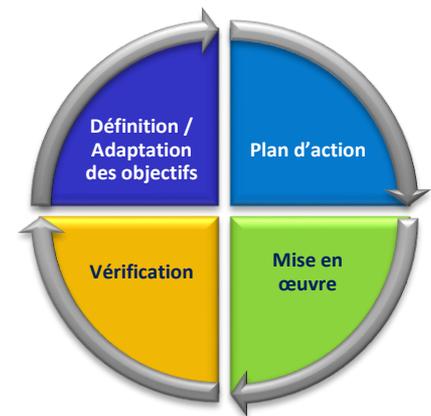
- Certification la plus reconnue au niveau français et international :



Certification

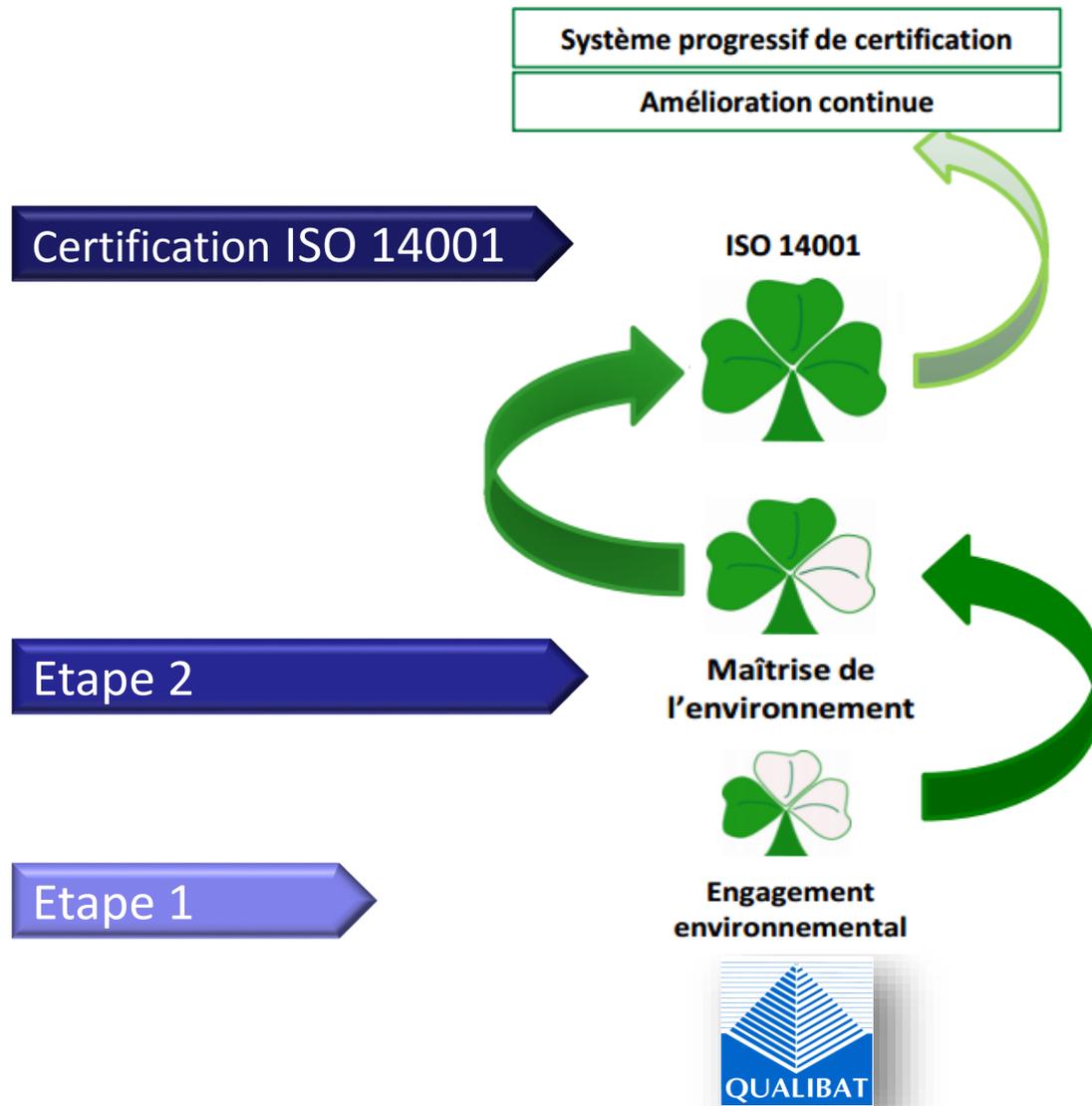
- Constat : Pour les TPE et les PME, la mise en place d'un système de management environnemental ISO 14001 présente certaines difficultés :
 - Ressources à mobiliser
 - Délais et coûts de mise en œuvre
 - Nécessité d'un suivi annuel
- Mise au point par Qualibat d'une **certification environnementale par étapes** :
 - Basée sur les exigences de la norme ISO 14001 (référence sur le sujet)
 - Spécifique au secteur du bâtiment (adaptée aux enjeux des entreprises)
 - Un système **progressif et proportionné** aux PME-TPE

Même principe que l'ISO 14001 mais simplifié



Certification

- Deux « paliers » de certifications



Sommaire

1. Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?

2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat

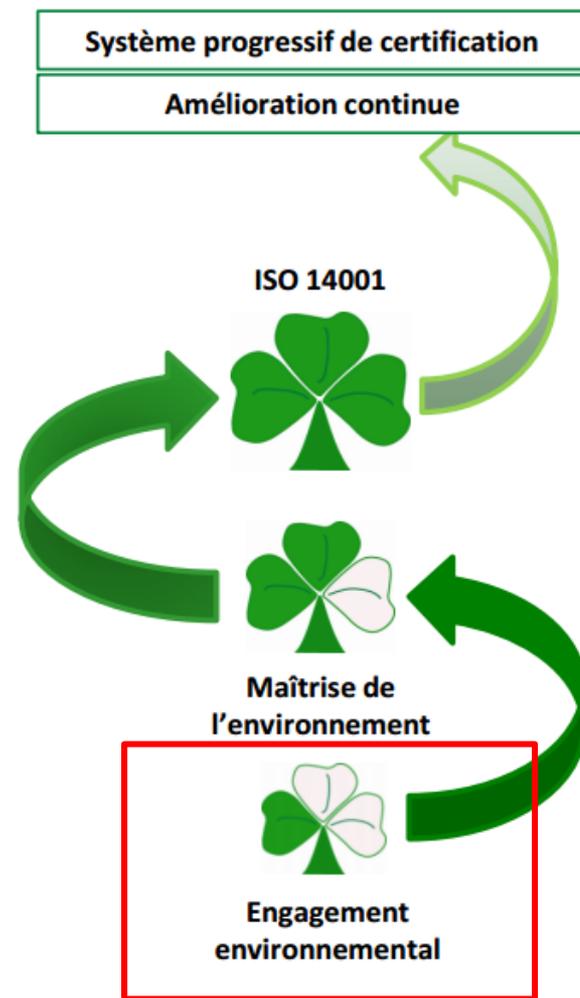
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »

- Présentation
- Démarrage
- Mode d'emploi des outils

4. Annexes

Principe de la certification « Engagement environnemental »

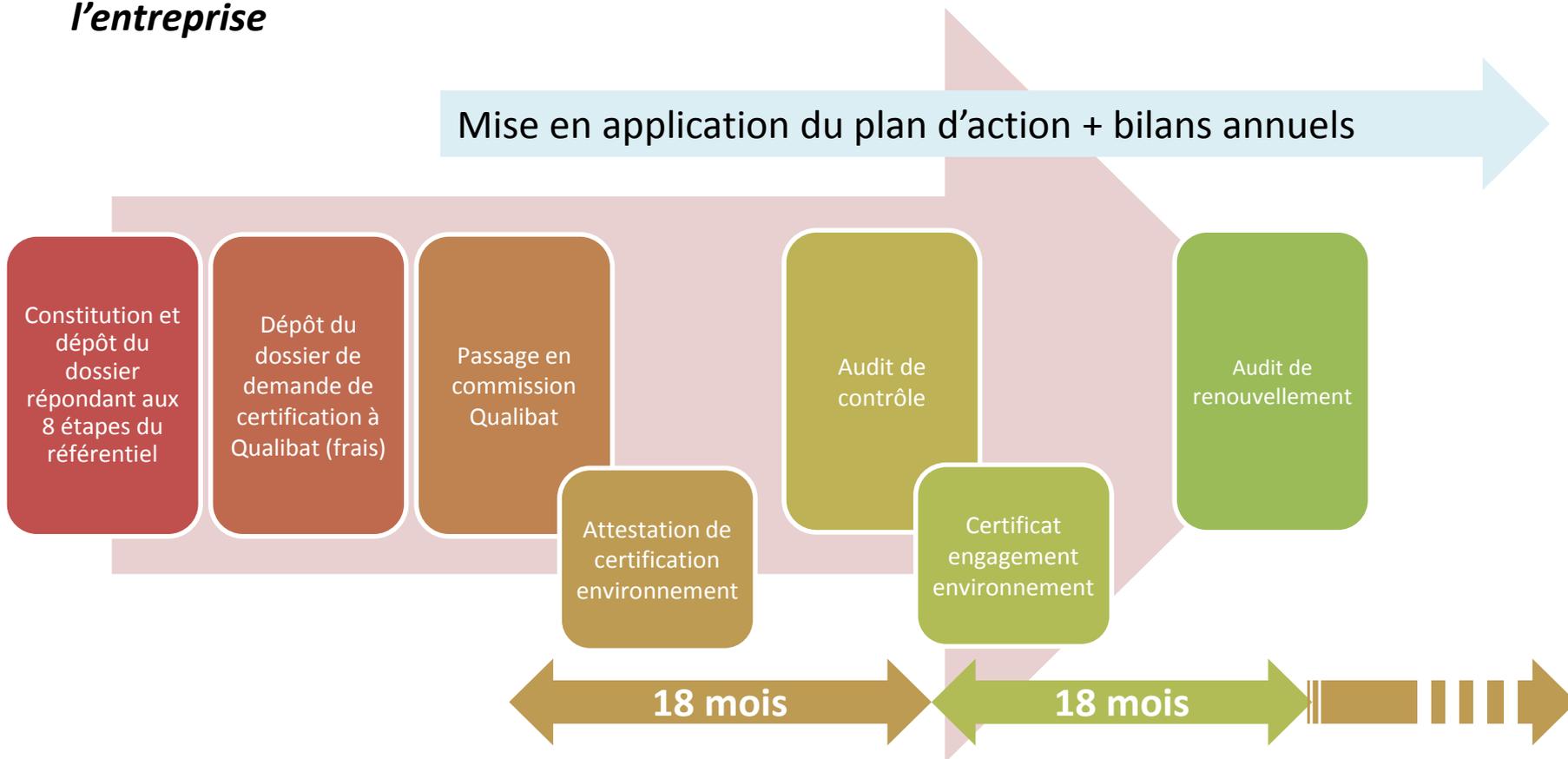
- Le niveau « Engagement Environnemental » est le niveau 1 de la certification environnementale par étapes de Qualibat
- Une fois le niveau 1 obtenu, aucune obligation de passer le niveau 2
- Ce premier palier consiste pour l'entreprise à :
 - définir le **périmètre** (le siège et, éventuellement, des agences) et les activités concernées,
 - nommer un **responsable environnemental**,
 - recenser les principales sources de **nuisances environnementales**,
 - recenser les principales **exigences** applicables,
 - mettre en œuvre un **plan d'actions** prioritaires intégrant au minimum la gestion des déchets et la gestion des ressources.



Toutes ces exigences et les étapes de la certification sont précisées dans le référentiel « Engagement Environnemental » disponible sur demande auprès de Qualibat

Principe de la certification « Engagement environnemental »

Prérequis : Qualification QUALIBAT, QUALIF'ELEC ou QUALIT'ENR du/des activités de l'entreprise



En alternance un audit de contrôle et un audit de renouvellement tous les 18 mois

Sommaire

1. Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?
2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »
 - **Présentation**
 - Démarrage
 - Mode d'emploi des outils
4. Annexes

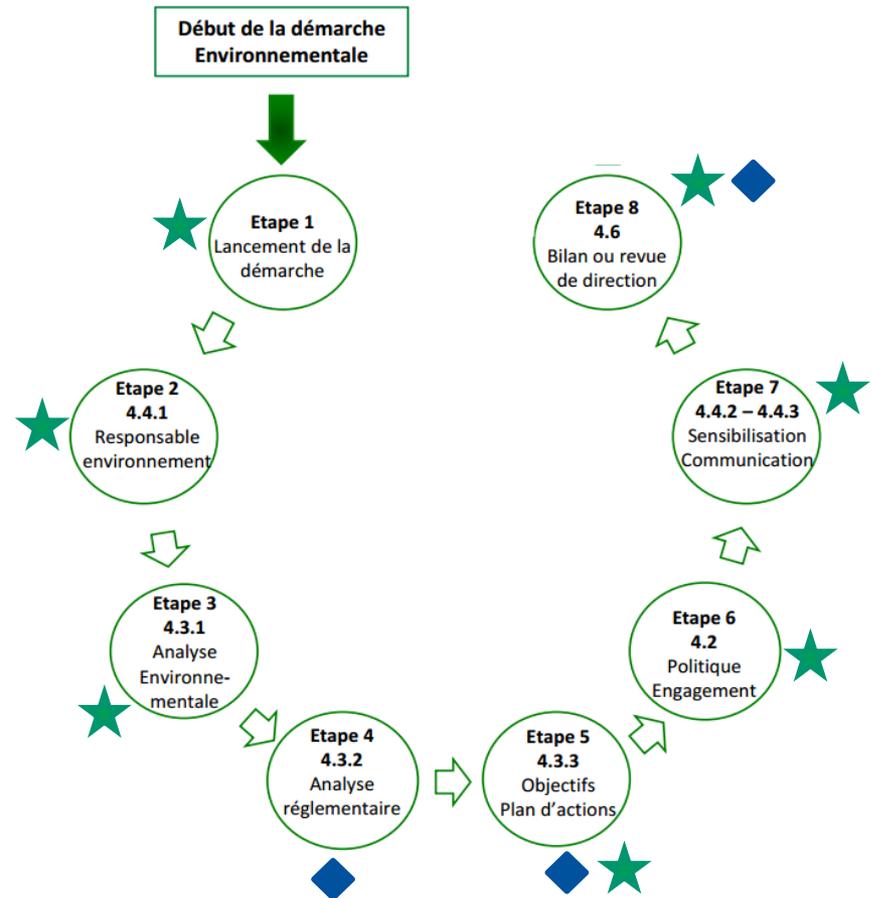
Outils d'accompagnement

Les outils proposés visent à accompagner les entreprises qui souhaitent mettre en œuvre la démarche « Engagement environnemental »

Pour vous accompagner, la FFB a mis en place **2 outils** :

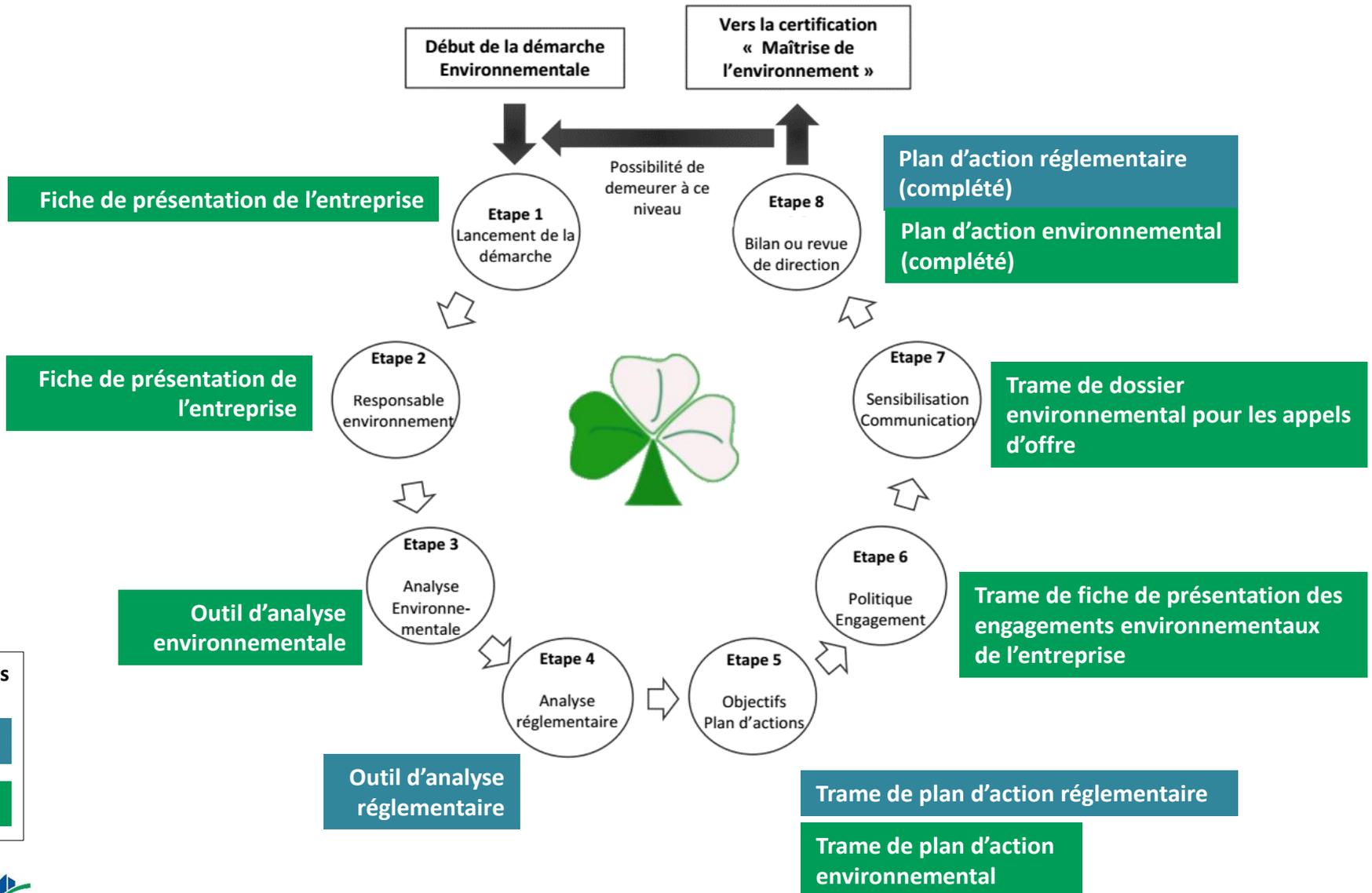
- ✓ Un outil d'analyse **environnementale** ★
- ✓ Un outil d'analyse **réglementaire** ◆

Ces derniers vont vous permettre de répondre **aux 8 étapes** à respecter dans le référentiel Qualibat



A noter : ces outils sont mis à la disposition des entreprises de la FFB. Leur utilisation n'est pas obligatoire pour obtenir la certification « Engagement environnemental ».

Des outils pratiques pour répondre à chaque étape de la certification



Sommaire

1. Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?
2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »
 - Présentation
 - Démarrage
 - Mode d'emploi des outils
4. Annexes

Démarrage

Les outils sont fournis sous le **format Excel** (.xls)

Ces fichiers sont compatibles avec toutes les versions (Excel 97, Excel 2000, Excel 2002, Excel 2003, Excel 2007, Excel 2010 et Excel 2013)



Les outils contiennent des « Macros ».

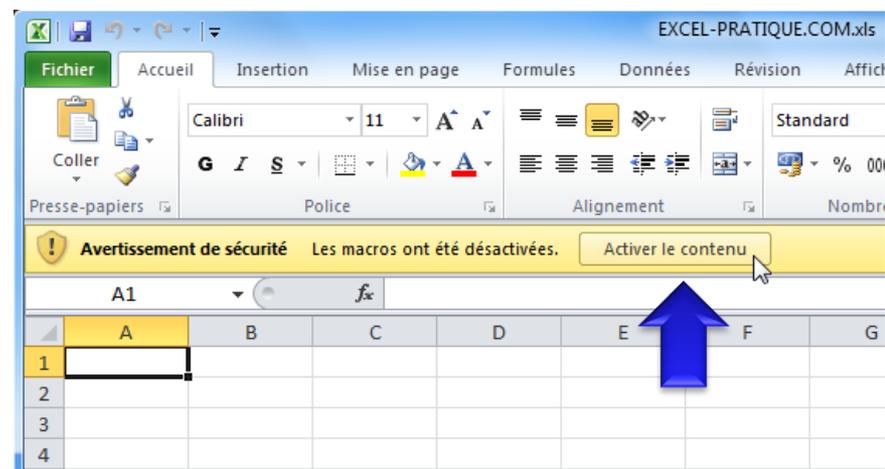
Pour accéder à toutes les fonctionnalités des outils, il faut au préalable activer les macros.

Activation des Macros :

Dans la plupart des cas, lorsque vous ouvrez pour la première fois un classeur qui contient des macros, Excel les désactive par mesure de sécurité et vous demande si vous souhaitez activer les macros (*exemple avec Excel 2010*)

=> Cliquez sur **Activer le contenu**

Si ce message ne s'affiche pas, se référer aux tutoriels présentés dans les pages suivantes.



Démarrage (Excel 2013)

Activation des Macros (sous EXCEL 2013):

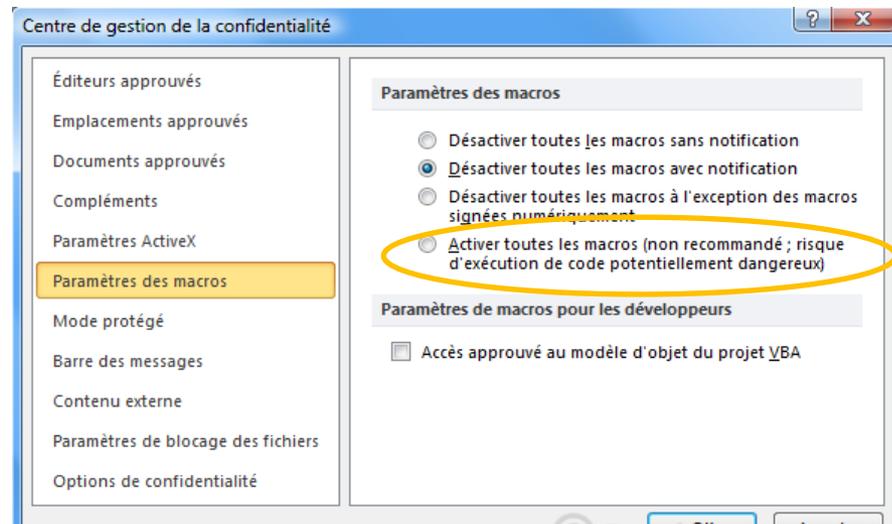
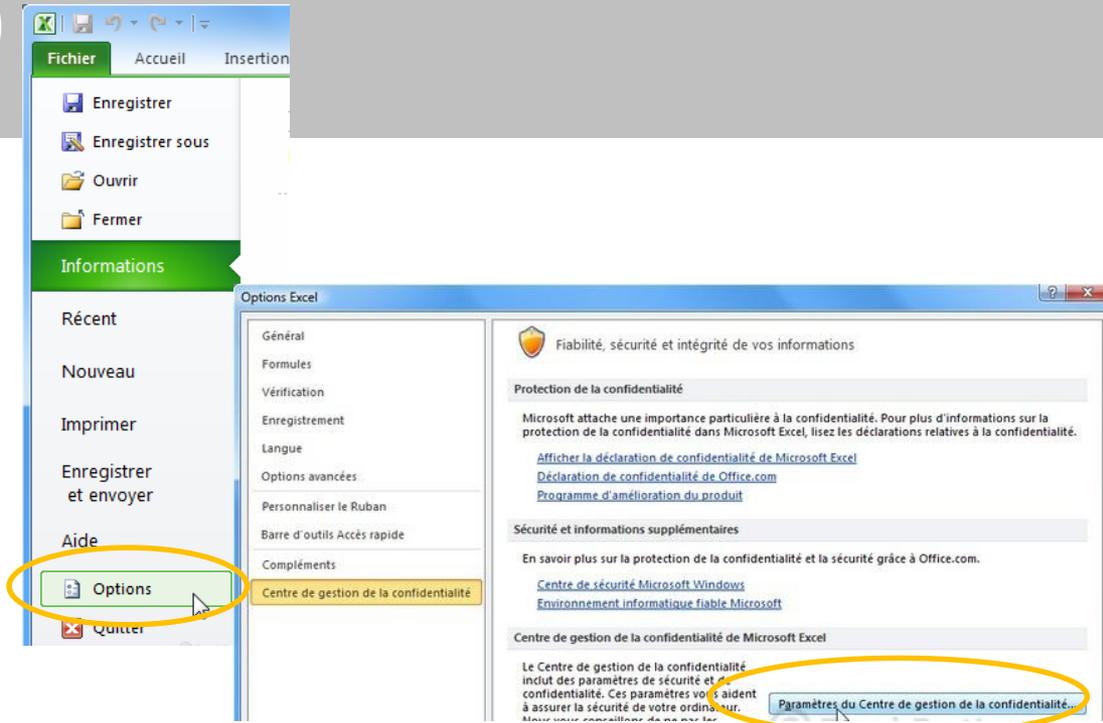
1. Cliquer sur « Fichier » > « Options »
2. Puis sur "Centre de gestion de la confidentialité" puis sur « Paramètres du Centre de gestion de la confidentialité »
3. Et enfin sur « Paramètres des macros »
4. Choisir « Activer toutes les macros »
5. Cliquez sur OK

The image shows the 'Options Excel' dialog box with the 'Confidentialité' (Security and Trust) section selected. The 'Centre de gestion de la confidentialité' (Confidentiality Management Center) link is highlighted. A secondary dialog, 'Centre de gestion de la confidentialité', is open, showing the 'Paramètres des macros' (Macro Settings) section. The 'Activer toutes les macros (non recommandé; risque d'exécution de code potentiellement dangereux)' option is selected. The 'Excel-Pratique.com' logo is visible in the background.

Démarrage (Excel 2010)

Activation des Macros (sous EXCEL 2010):

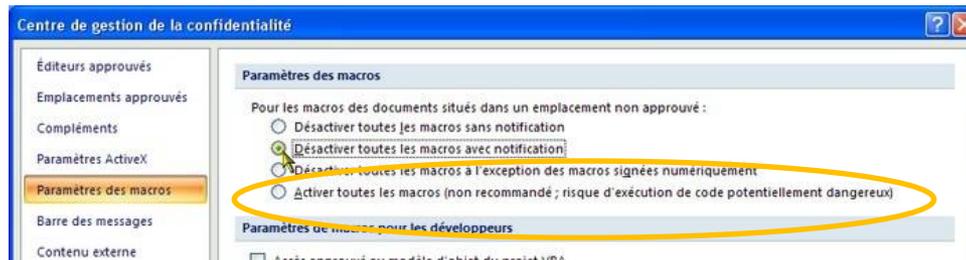
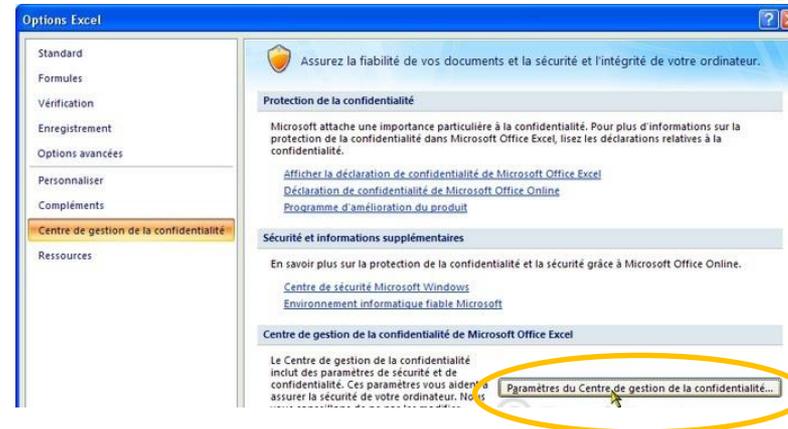
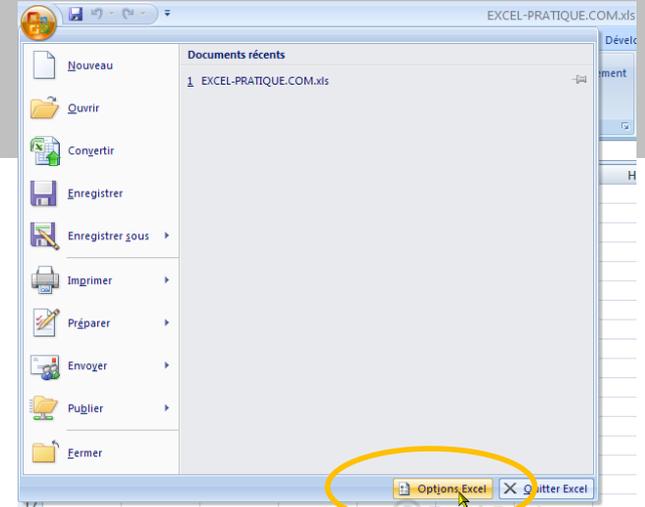
1. Cliquer sur « Fichier » > « Options »
2. Puis sur « Centre de gestion de la confidentialité » > « Paramètres du Centre de gestion de la confidentialité »
3. Et enfin sur « Paramètres des macros »
4. Choisir « Activer toutes les macros »
5. Cliquez sur OK



Démarrage (Excel 2007)

Activation des Macros (sous EXCEL 2007):

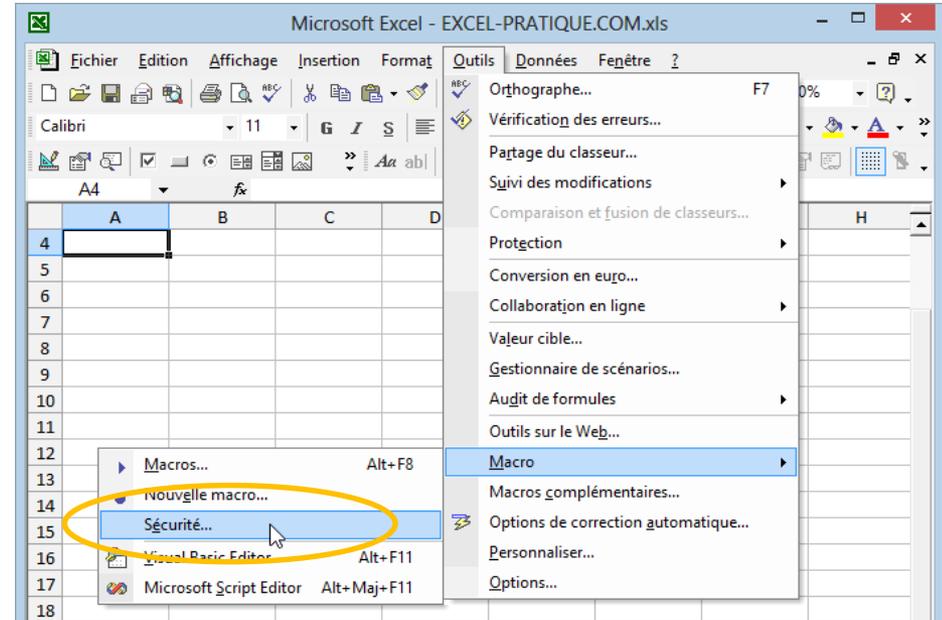
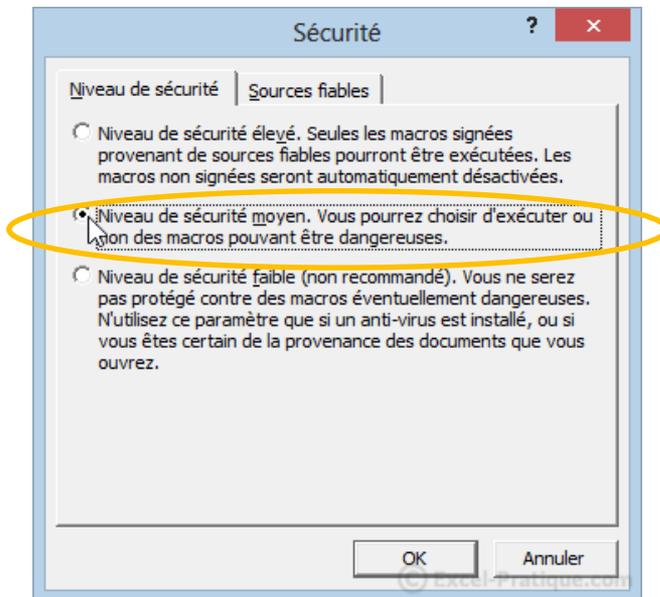
1. Cliquer sur « **Option Excel** »
2. Puis sur « **Centre de gestion de la confidentialité** » > « **Paramètres du Centre de gestion de la confidentialité** »
3. Et enfin sur « **Paramètres des macros** »
4. Choisir « **Activer toutes les macros** »



Démarrage (Excel 2002)

Activation des Macros (sous EXCEL 2002):

1. Cliquer sur « **Outils** » > « **Macro** » > « **Sécurité** »
2. Le choix recommandé est "Niveau de sécurité moyen"



Sommaire

1. Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?
2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »
 - Présentation
 - Démarrage
 - **Mode d'emploi des outils**
4. Annexes

Lancement de la démarche



Outil environnemental / Onglet « 1-2 Infos entreprise »

• Renseignez:

- Les coordonnées de l'entreprise
- Les métiers de l'entreprises
- Les qualifications Qualibat

Entreprise

Raison sociale
Représentant
Adresse
Téléphone
Courriel
Fax
Informations complémentaires

Liste des métiers pratiqués au sein de l'entreprise

FAMILLE	METIERS	QUALIFICATION QUALIBAT
Démolition	<input type="checkbox"/> Démolition - Déconstruction	



Cochez sur la (les) case(s) correspondant à votre (vos) métier(s) et renseignez les 3 premiers chiffres des qualifications QUALIBAT associées (les qualifications Qualif'elec et Qualit'EnR peuvent être rentrées manuellement)

• Définissez :

- Quels sont les sites à certifier ?
- Quelles sont les activités à certifier ?

A Définition du domaine d'application

1 Définition du périmètre d'application

Siège
 Siège + établissements ou agences

2 Définition du champ de la certification

Activités de bureaux
 Activités de chantier
 Activités liées au parc matériel
 Activités d'atelier de fabrication
 Activités d'atelier de maintenance

Lancement de la démarche

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

Etape 5

Etape 6

Etape 7

Etape 8

Outil environnemental / Onglet « 1-2 Infos entreprise »

• Identifiez:

Les facteurs qui motivent l'engagement environnemental de l'entreprise

- **Facteurs internes** (diminuer ses dépenses, etc.)
- **Facteurs externes** (conformité réglementaire, image auprès des clients, etc.)

B Politique environnementale de l'entreprise

Exemple : L'entreprise DUPOND SA souhaite s'impliquer dans une démarche environnementale afin

Des exemples sont proposés dans les notes explicatives de l'outil

Nommer un responsable environnement



Outil environnemental / Onglet « 1-2 Infos entreprise »

- **Désignez:**
Un responsable environnement
(salarié de l'entreprise ou chef de l'entreprise lui-même)



C Désignation du responsable environnement de l'entreprise

Nom	Dupond
Prénom	Laurent
Qualité	Directeur

Il sera notamment en charge du suivi de la mise en œuvre du plan d'action

Analyse environnementale

Etape 1 > Etape 2 > **Etape 3** > Etape 4 > Etape 5 > Etape 6 > Etape 7 > Etape 8

Outil environnemental / Onglet « 3-Bureaux et ateliers » + Onglet(s) « 3-Métier »

L'analyse environnementale s'effectue en remplissant :

- Le tableau « **Bureaux et ateliers** »
- Les tableaux « **métiers** » correspondant à vos activités (ces onglets apparaissent lorsque les cases « métiers » ont été cochées, voir Etape 1)

En bas de chaque tableau, des lignes « codées » sont disponibles pour ajouter d'éventuels impacts environnementaux qui n'apparaîtraient pas dans la liste proposée

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

Etape 5

Etape 6

Etape 7

Etape 8

Outil environnemental / Onglet « 3-Bureaux et ateliers» + Onglet(s) « 3-Métier »

- **Identifiez** les sources des impacts environnementaux applicables à l'entreprise

- **Évaluez** le niveau de maîtrise des nuisances sur l'environnement applicables

Tâches	Activité applicable ?	Catégorie	Aspect environnemental	Impact environnemental	Nuisance maîtrisée ?	Si oui, justification	Exemples de justifications
Approvisionnement	OUI	PAYSAGE	Origine de la matière première	Renouvellement des ressources			Privilégier le bois issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC)
Approvisionnement en carburant	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Favoriser l'utilisation de ressources et éléments préfabriqués de proximité
Camions	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Limiter le transport des matériaux et le nombre de rotations
Châssis de fabrication	OUI	DECHETS	Production de déchets	Augmentation du volume de			Tri et valorisation (matière) des déchets sur chantier
Découpe, perçage	OUI	AIR	Émission de poussières	Pollution de l'air			Colpillage. Utilisation de matériel muni de systèmes
Découpe, perçage	OUI	BRUIT	Nuisances sonores	Gêne des riverains			Utilisation de matériel limitant les nuisances sonores
Découpe, perçage	OUI	DECHETS	Production de déchets	Augmentation du volume de			Tri et valorisation (matière) des déchets sur chantier
Découpe, perçage (lubrifiants)	OUI	EAU	Risques accidentels de produits de traitement	Pollution de l'eau			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Découpe, perçage (lubrifiants)	OUI	SOL	Risques accidentels de produits de traitement	Pollution de sol			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Gres	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Matériel léger limitant les consommations en carburant
Livraison sur le chantier	OUI	AIR	Émission de fumées et de poussières	Pollution de l'air			Limiter le nombre de livraisons. Arrimage de chantier si nécessaire
Livraison sur le chantier	OUI	PAYSAGE	Risques de blesses par les voies	Gêne des riverains			Logage des roues des camions
Traitement (primaire d'accrochage, peintures intrematériaux, finitions)	OUI	AIR	Émissions de composés volatils	Pollution de l'air			Traitement en phase aqueuse ou à faible concentration en COV. Contrôle CTBP +
Traitement (primaire d'accrochage, peintures intrematériaux, finitions)	OUI	DECHETS	Production de déchets dangereux	Déchets dangereux			Sensibilisation ou tri des déchets, en particulier des déchets dangereux. Établir un BSDD
Traitement (primaire d'accrochage, peintures intrematériaux, finitions)	OUI	EAU	Risques accidentels de produits de traitement	Pollution de l'eau			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution. Consigner de manière précise le diagnostic et l'utilisation des bacs
Traitement (primaire d'accrochage, peintures intrematériaux, finitions)	OUI	SOL	Risques accidentels de produits de traitement	Pollution de sol			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Véhicules d'entreprise, chariot élévateur, escalie, etc.	OUI	SOL	Fuites d'hydrocarbures	Pollution de sol			Entretien régulier des véhicules et des engins. Mise à disposition d'un lit de dépollution. Ravitaillement des engins

4 niveaux de maîtrise des impacts sont proposés :

- **OUI** = impact maîtrisé
- **EN COURS** = actions en cours de mise en place pour maîtriser l'impact
- **EN PROJET** = impact non maîtrisé mais actions prévues à une date définie
- **NON** = impact non maîtrisé

Outil environnemental / Onglet « 3-Bureaux et ateliers» + Onglet(s) « 3-Métier »

• Justifiez

- Si **OUI** ou **EN COURS** : les moyens mis en place pour maîtriser les impacts
- Si **EN PROJET** ou **NON** : les moyens à déployer pour maîtriser les impacts

Tâches	Activité applicable ?	Catégorie	Aspect environnemental	Impact environnemental	Meisance maîtrisée ?	Si oui, justification	Exemples de justifications
Approvisionnement	OUI	PAYSAGE	Origine de la matière première	Renouvellement des ressources			Privilégier le bois issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC)
Approvisionnement en moteurs premiers	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Favoriser l'utilisation de ressources et éléments préfabriqués de proximité
Camions	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Limiter le transport des moteurs et le nombre de rotation
Châssis de fabrication	OUI	DECHETS	Production de déchets	Augmentation du volume de déchets			Tri et valorisation (matière) des déchets sur chantier
Découpe, perçage	OUI	AIR	Emission de poussières	Pollution de l'air			Colpillage. Utilisation de matériels munis de systèmes d'aspiration. Utilisation de matériels limitant les nuisances sonores
Découpe, perçage	OUI	DECHETS	Production de déchets	Augmentation du volume de déchets			Tri et valorisation (matière) des déchets sur chantier
Découpe, perçage (lubrifiants)	OUI	EAU	Rejets accidentels de produits de traitement	Pollution de l'eau			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Découpe, perçage (lubrifiants)	OUI	SOL	Rejets accidentels de produits de traitement	Pollution de sol			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Gres	OUI	ENERGIE	Consommation de ressources (carburant)	Appauvrissement des ressources naturelles			Matériel léger limitant les consommations en carburant
Livraison sur le chantier	OUI	AIR	Emission de fumées et de poussières	Pollution de l'air			Limiter le nombre de livraison. Arrimage de chantier si nécessaire
Livraison sur le chantier	OUI	PAYSAGE	Rejet de boises par les voies	Gêne des riverains			Lavage des roues des camions
Traitements (primaire d'accrochage, peintures intrinsèquement, finitions)	OUI	AIR	Emissions de composés volatils	Pollution de l'air			Traitement en phase aqueuse ou à faible concentration en COV. Certification CTBP +
Traitements (primaire d'accrochage, peintures intrinsèquement, finitions)	OUI	DECHETS	Production de déchets dangereux	Déchets dangereux			Sensibilisation au tri des déchets, en particulier des déchets dangereux. Etablir un BSDD
Traitements (primaire d'accrochage, peintures intrinsèquement, finitions)	OUI	EAU	Rejets accidentels de produits de traitement	Pollution de l'eau			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution. Consigner de manière précise le diagnostic et l'utilisation des bacs
Traitements (primaire d'accrochage, peintures intrinsèquement, finitions)	OUI	SOL	Rejets accidentels de produits de traitement	Pollution de sol			Mise en place d'un bac de rétention pour les produits de traitement. Mise en place d'un lit de dépollution
Véhicules d'entreprise, chariot élévateur, ascelle, etc.	OUI	SOL	Fuites d'hydrocarbures	Pollution de sol			Entretien régulier des véhicules et des engins. Mise à disposition d'un lit de dépollution. Ravitaillement des engins



Les justifications et les moyens à mettre en œuvre rédigés serviront de support à l'élaboration de document de communication (étape 6 et 7). Veillez donc au mode de rédaction de ces actions (ex: Mise en place de ..., Installation de ..., etc.).

Analyse environnementale



Outil environnemental / Onglet « 3-Bureaux et ateliers » + Onglet(s) « 3-Métier »

- **Evaluez** la probabilité d'apparition de chaque impact environnemental sur une échelle de 1 à 4 :

Cotation	Fréquence
1	1 fois/an
2	1 fois/mois
3	1 fois/semaine
4	Plus d'1 fois/semaine

Applications ou d'actions	Fréquence	Gravité	Maitrise	Criticité
<i>pleines, extinction des moteurs, plages horaires adaptées au</i>		2	4	0
<i>échets d'emballage. Tri sélectif pour valorisation des déchets</i>		3	4	0
<i>(polystyrène, plastiques, etc.), installation d'un dispositif anti-tri des intempéries, filet, etc.)</i>		3	4	0
<i>(polystyrène, plastiques, etc.), installation d'un dispositif anti-tri des intempéries, filet, etc.)</i>		3	4	0
<i>et définition de plages horaires d'opérations bruyantes</i>		3	4	0



Cette information doit être remplie, que le risque environnemental soit maîtrisé ou non (exception faite des activités non applicables). En effet, bien que le risque soit maîtrisé, il existe toujours une probabilité qu'il apparaisse. (ex : la mise en place d'une benne de tri des déchets n'exclut pas que certains déchets ne soient pas triés).

Un plan d'action et des outils de communication peuvent être ensuite générés automatiquement (voir Etape 5, 6, 7)

Analyse réglementaire

Etape 1 > Etape 2 > Etape 3 > **Etape 4** > Etape 5 > Etape 6 > Etape 7 > Etape 8

Outil réglementaire / Onglet CHOIX DES METIERS

L'analyse réglementaire s'effectue en remplissant :

- Les tableaux : **Air, Bruit, Déchets, Eau, Energie, Paysage, Sols** (et le cas échéant : **ICPE**)
- Les tableaux « **métiers** » correspondant à vos activités (ces onglets apparaissent lorsque les cases « métiers » ont été cochées, voir p.29)

En bas de chaque tableau, des lignes « codées » sont disponibles pour ajouter d'éventuels textes réglementaires qui n'apparaîtraient pas dans la liste proposée

Analyse réglementaire

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

Etape 5

Etape 6

Etape 7

Etape 8

Outil réglementaire / Onglet CHOIX DES METIERS

- **Cochez** les métiers de votre entreprise

Liste des métiers pratiqués au sein de l'entreprise

FAMILLE	METIERS	
Démolition	<input type="checkbox"/> Démolition - Déconstruction	
Gros œuvre	<input type="checkbox"/> Gros Oeuvre	
	<input type="checkbox"/> Charpente Bois	
	<input type="checkbox"/> Charpente Metalique	

Analyse réglementaire



Outil réglementaire / Onglets AIR, BRUIT, DECHETS, EAU, ENERGIE, SOLS, PAYSAGE, ICPE + Onglet(s) « Métier »

- **Evaluez** la conformité réglementaire de l'entreprise pour toutes les thématiques
 - **Définissez** les actions correctives en cas de non-conformité
 - **Annotez*** des actions ou remarques
- * facultatif

Thème : AIR						
Domaine	Texte	Section	Exigences	Statut	Actions	Remarques
Véhicules automobiles	Code de l'environnement L224-5	Alinéa 3-1	" Art L.318-1. Les véhicules doivent être construits, commercialisés, exploités, utilisés, entretenus et, le cas échéant, réparés de façon à minimiser la consommation d'énergie, la création de déchets non valorisables, les émissions de substances polluantes, notamment de dioxyde de carbone, visées à l'article L. 220-2 du code de l'environnement ainsi que les autres nuisances susceptibles de compromettre la santé publique."	à évaluer		
Véhicules automobiles	Arrêté du 12 novembre 1963 relatif aux fumées produites par les moteurs des véhicules automobiles	Article 1	Les moteurs des véhicules automobile doivent être conçus, construits, réglés, entretenus, alimentés et conduits de façon à ne pas provoquer d'émissions de fumées nuisibles ou incommodantes.	Conforme Non Conforme Sans Objet à évaluer		

N.B : Des lignes « codées » sont disponibles pour chaque thème et chaque métier afin d'ajouter d'éventuels réglementations propres à vos activités qui n'y figureraient pas.

Analyse réglementaire : cas des ICPE

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

Etape 5

Etape 6

Etape 7

Etape 8

Outil réglementaire / Onglets ICPE + Onglet(s) « *Métier* »

- A noter, pour la réglementation relative **aux Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE)** :
 - L'onglet « ICPE » regroupe les rubriques susceptibles de concerner plusieurs corps d'état
 - Des rubriques ICPE spécifiques à chaque corps d'état sont référencées dans les onglets « métiers » correspondants
- Ces rubriques sont données à titre indicatif. L'ensemble des prescriptions relatives aux ICPE ne sont pas référencées dans l'outil. Lorsqu'elle est concernée, l'entreprise doit se référer soit à **l'arrêté type** (liens directs insérés dans l'outil vers les textes en ligne) soit, le cas échéant, à **son arrêté préfectoral**.

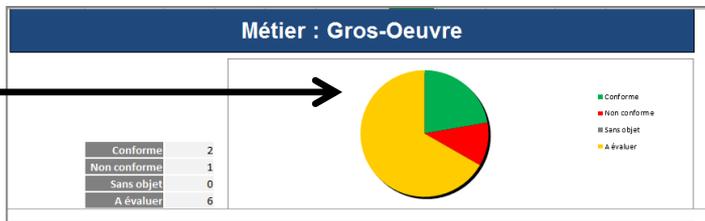
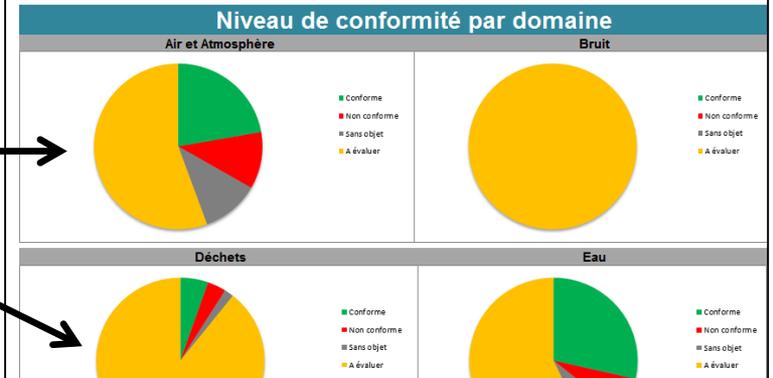
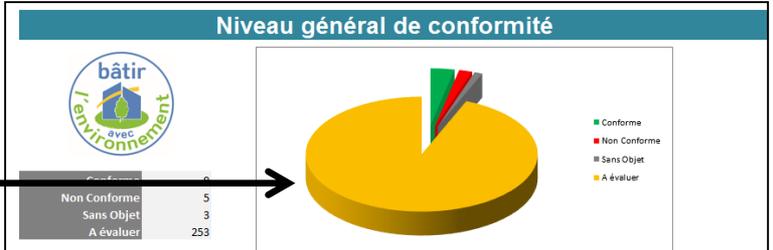
Plan d'actions prioritaires



Outil réglementaire / Onglet « 4- Conformité socle commun » et Onglets « Métiers »

- **Visualisez** le profil de conformité réglementaire de votre entreprise

- Pour les exigences du socle commun à tous les métiers
- Pour chacune des thématiques environnementales
- Pour les réglementations spécifiques à chaque métier (onglets « métiers »)



Comment sont priorisées les actions environnementales ?

Dans l'outil environnemental, les réponses fournies permettent de donner une note, appelée « criticité », pour chaque risque environnemental.

Cette note est établie, selon les réponses fournies, de la façon suivante :



- Cotation « **Maitrise** » : Oui (1) ; En cours (2), En projet (3), Non (4)
- **Cotation Gravité : fixée par la FFB lors de l'élaboration de l'outil, elle peut être modifiée par l'utilisateur si besoin (en suivant le tableau ci-contre)**
- Cotation « **Fréquence** » : 1=une fois par an ; 2=une fois par mois ; 3=une fois par semaine ; 4=plus d'une fois par semaine
- **Calcul de la Criticité = Gravité X Maitrise X Fréquence**

Cotation	Gravité	Maitrise	Fréquence
1	Pas d'effet notable	Oui	1 fois/an
2	Effets mineurs	En cours	1 fois/mois
3	Impact moyen (nocif)	En projet	1 fois/semaine
4	Impact fort (toxiques)	Non	+ 1fois/semaine

Matrice de criticité

		Gravité			
		1	2	3	4
Maitrise	1	1	4	9	16
	2	2	8	18	32
	3	3	12	27	48
	4	4	16	36	64
		1	2	3	4
		Fréquence			

Seuil de criticité	Signification
$C \leq 9$	Nuisances ne nécessitant pas la mise en place d'actions immédiates
$9 < C \leq 18$	Nuisances pour lesquelles la mise en place d'action est nécessaire mais non urgente
$C \geq 27$	Nuisances pour lesquelles la mise en place d'action est prioritaire

Sommaire

1. Pourquoi mettre en place un système de management environnemental d'entreprise?
2. Principe de la certification « Engagement environnemental » de Qualibat
3. Outils d'accompagnement proposés par la FFB pour répondre à la certification « Engagement environnemental »
 - Présentation
 - Démarrage
 - Mode d'emploi des outils

4. Annexes

Tarifs de la certification « Engagement environnemental »

2014

Intitulé	Tarif
Accompagnement FFB + Outils	0 €
Frais secrétariat Qualibat	196,67 € HT
Frais d'audit	673,33 € HT (/jour)
Frais déplacement auditeur	90 € HT
Frais de délivrance certificat	25 € HT
Frais de certificat	<i>Selon l'effectif</i> N.B : Remplace les frais de certificat de qualification

Voir p.44

Durée de l'audit

2014

EFFECTIF	SITES						DURÉE DE L'AUDIT en nombre de jours
	1	2 et 3	5 et 5	6 et 7	8 et 9	10 et +	
≤ 50	X						0,5
≤ 50		X					1
≤ 50			X				1,5
≤ 50				X			2
≤ 50					X		2,5
≤ 50						X	3
> 50	X						1
> 50		X					1,5
> 50			X				2
> 50				X			2,5
> 50					X		3
> 50						X	3,5

2014

CERTIFICAT MÉTIER, SYSTÈME QUALITÉ OU ENVIRONNEMENTAL

Effectif (*)	H.T.	T.T.C.
≤ 5 personnes	106,00 €	127,20 €
entre 6 et 10 personnes	142,09 €	170,51 €
entre 11 et 15 personnes	249,73 €	299,68 €
entre 16 et 20 personnes	405,83 €	487,00 €
entre 21 et 50 personnes	689,70 €	827,64 €
entre 51 et 100 personnes	874,64 €	1.049,57 €
entre 101 et 300 personnes	1.200,61 €	1.440,73 €
entre 301 et 500 personnes	1.373,73 €	1.648,45 €
entre 501 et 1 000 personnes	1.512,23 €	1.814,68 €
≥ 1 000 personnes	1.693,80 €	2.032,56 €

- En cas de questions relatives au **fonctionnement des outils**, contactez votre Animateur métier ou Chargé de mission environnement régional FFB
- En cas de question relative à la **certification environnementale par étapes**, contactez Qualibat :

QUALIBAT AQUITAINE
Catherine GARDIA-PAREGE
Service certification de Système
Les Bureaux du Lac - Bât.9
4, Avenue de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
Tél. : 05 56 39 18 12